

Mastercard Platinum

Fiche d'information

Description

La Mastercard Platinum est une carte privée :

- réservée aux personnes physiques titulaires d'un Compte Vue Nagelmackers ou Nagelmackers + ;
- à débit différé (les paiements et retraits ne sont pas directement débités du compte à vue lié à la carte, voyez 'Clôture et débit des dépenses' au verso) ;
- munie d'une piste magnétique, d'une puce électronique et de la fonction 'contactless' ;
- valable 3 ans, la date d'expiration étant mentionnée au recto de la carte.

Services liés

La Mastercard Platinum vous permet, en Belgique ainsi qu'à l'étranger⁽¹⁾, de :

- payer des achats dans des points de vente affiliés au réseau Mastercard ;
- effectuer des paiements sécurisés via internet sur les sites marchands (e-commerce)⁽²⁾ ;
- retirer de l'argent liquide aux guichets automatiques (ATM) munis du sigle Mastercard ;
- payer vos achats dans les points de vente équipés de terminaux qui affichent le symbole sans contact (contactless) .

(1) Votre Mastercard est automatiquement activée pour une utilisation à l'étranger. Vous pouvez désactiver ou réactiver votre carte vous-même via votre Online & Mobile Banking ou votre agence Nagelmackers au moins 2 jours ouvrables avant votre départ.

(2) Vous pouvez activer ou désactiver les fonctions 'contactless' et 'e-commerce' via votre Online & Mobile Banking ou votre agence Nagelmackers.

Limites d'utilisation

Limite d'utilisation	5 000 EUR/mois
Limite 'contactless' sans PIN	50 EUR/transaction ⁽³⁾
	100 EUR/transactions successives ⁽³⁾
Limite ATM	620 EUR/4 jours

(3) Au-delà de cette limite, le code PIN est requis.

Assurances

Vous pouvez bénéficier des assurances suivantes si, et seulement si, l'achat, le transport et/ou le voyage a/ont été payé(s) avec votre Mastercard Platinum.

	Garanties	Indemnisations
Achats	Protection des achats	Jusqu'à 4 000 EUR (maximum 90 jours)
	Sécurité en ligne	Jusqu'à 1 250 EUR/an (minimum 50 EUR)
Voyages	Départ retardé	Jusqu'à 250 EUR/voyage (après 4 heures de retard)
	Retard de livraison de bagages	Jusqu'à 500 EUR/personne (après 4 heures de retard)
Loisirs	Franchise location de véhicule (CDW)	Jusqu'à 1 000 EUR/contrat de location/an
	Annulation de voyage	Jusqu'à 5 000 EUR/sinistre
	Annulation de billets (événements)	Jusqu'à 200 EUR/billet et 500 EUR/demande d'indemnisation

Signalez tout sinistre à Allianz Global Assistance au +32 (0)2 290 61 00, 24h/24.

Vous trouverez plus de détails dans les Conditions Générales de l'assurance liée à la Mastercard Platinum disponibles dans toutes les agences de la banque et sur nagelmackers.be/fr/documents.

Frais

Coût de votre carte

La première carte Mastercard Platinum est comprise dans le forfait mensuel de votre Compte Vue Nagelmackers ou Nagelmackers+. Pour les cartes supplémentaires, veuillez consulter la Liste Générale des Tarifs.

Frais d'opérations

	Zone euro	Hors zone euro
Paiements	0,00 EUR	1,25% de commission de change
Retraits ATM	2,50 EUR + 2,00% de commission de paiement	2,50 EUR + 2,00% de commission de paiement + 1,25% de commission de change

Clôture et débit des dépenses

Clôture des dépenses

Les dépenses réalisées avec votre carte Mastercard Platinum se clôturent le 4 de chaque mois et sont mentionnées sur un relevé de dépenses envoyé par courrier. Vous pouvez toutefois consulter les dépenses effectuées avec votre Mastercard Platinum à tout moment via votre Online & Mobile Banking.

Débit des dépenses

Le montant total du relevé de vos dépenses mensuelles est débité de votre compte à vue le 13 de chaque mois ou le jour ouvrable suivant. La limite mensuelle d'utilisation est alors mise à jour (5 000 EUR).

Priceless

Vous pouvez profiter de multiples avantages lors de vos voyages dans de grandes villes grâce au programme Priceless de Mastercard. Pour plus d'informations, rendez-vous sur priceless.com.

Utilisation de votre carte Mastercard Platinum

Les obligations liées à l'utilisation de votre carte Mastercard Platinum sont définies dans le Règlement des services liés aux cartes Mastercard, disponible dans toutes les agences de la banque et sur nagelmackers.be/reglements.

Quelques conseils de prudence

- Conservez votre carte sur vous ou en lieu sûr.**
Ne la laissez jamais dans un lieu accessible à des tiers, sur votre lieu de travail ou dans votre voiture.
- Veuillez à ce que votre code PIN reste secret :** ne le communiquez à personne, ne le notez nulle part et ne le divulguiez pas sur internet, par téléphone ou par courrier.
- Composez toujours votre code PIN à l'abri des regards indiscrets.**
- Si vous changez votre code PIN à un guichet automatique en Belgique, ne choisissez pas un code trop aisément découvrable comme votre année de naissance, une suite de chiffres telle que 1234, 0000...**
- Ne choisissez pas un code PIN identique aux codes que vous utilisez déjà pour d'autres cartes de paiement.**
Pour plus de sécurité, attribuez un code PIN différent à chacune de vos cartes de paiement.
- Changez votre code PIN si vous croyez qu'un tiers a pu en prendre connaissance.**
- Ne perdez pas votre carte de vue lors d'un paiement chez un commerçant.**
Assurez-vous que c'est bien votre carte que l'on vous remet après le paiement.
- Lorsque vous utilisez votre carte sur internet, ne stockez pas les données de votre Mastercard Platinum sur votre ordinateur, mettez à jour les systèmes de protection de votre ordinateur (antivirus), privilégiez les sites marchands connus et les enseignes de notoriété publique.**
- N'acceptez pas l'aide d'un tiers lors de l'exécution d'une transaction.**
- Notez le numéro de téléphone de Card Stop +32 (0)78 170 170 (accessible 24h/24 et 7j/7) dans votre agenda et/ou enregistrez-le dans votre GSM. Ainsi, vous pourrez le composer immédiatement si votre carte est perdue, volée, avalée par un ATM ou en cas de tout autre incident.**

Document d'information non contractuel. Les informations et tarifs repris sur cette fiche d'information sont susceptibles d'être modifiés conformément à nos règlements. Les tarifs (en EUR) et commissions (en %) des produits et services s'entendent TVA (21%) comprise lorsque celle-ci est d'application.